

C₆ bis

EMPLOI DU FUTUR

Explication :

- Le futur simple de l'indicatif s'emploie pour indiquer une action qui aura lieu plus tard :

Demain, nous irons à la piscine. (verbe aller)
L'année, tu apprendras à faire du vélo (verbe apprendre).

- Pour indiquer un **futur proche**, on emploie souvent le verbe **aller**, conjugué au **présent de l'indicatif** suivi de **l'infinitif du verbe** :

Je vais lire ce livre. (verbe lire)

- Pour indiquer un **futur proche**, on peut aussi utiliser un **présent de l'indicatif** (voir C₆).

C₇

EMPLOI DES TEMPS PASSÉS



Les temps du passé :

- L'imparfait est le temps de la **description**.
- Le passé simple est le temps du **récit**.
- Le passé composé est le temps du **discours** (conversation, correspondance familière, article de journaux...)

Explication :

A- L'imparfait

Il s'emploie pour :

- Faire une **description** ou un **portrait** :
*Cette gymnaste encore jeune avait des yeux qui **souriaient**, un large front qu'**encadraient** des cheveux châtain et bouclés.*
- Exprimer une **action passé mais** qui se **répète** :
*Chaque soir, la petite chatte **s'installait** de force sur les genoux de ma mère.*

B- Le passé simple

Il s'emploie dans les **récits écrits** : contes, romans, récits historiques :

*Sur un ordre de la princesse, le carrosse **repartit** à fond de train et **arriva** sans tarder à la cour du roi.*

Il ne s'emploie guère à l'oral.

C- Le passé composé

Il s'emploie :

- A l'oral, dans la **conversation courante** :
J'ai rencontré ta soeur au marché.
- Dans la **correspondance familière** :
Je ne t'ai pas répondu plus tôt, car j'ai été empêché...
- Dans les **journaux** :
Le Président a reçu, hier, une délégation européenne.

D- Imparfait et passé simple

- Une action en train de se dérouler dans le passé s'exprime à l'**imparfait**.
- Une autre action qui se produit brusquement s'exprime au **passé simple**.
*Alors que le prince **siégeait** (imparfait) au milieu de son conseil, un jeune page **franchit** (passé simple) la porte de la salle.*

C₈

L'EMPLOI DE L'IMPÉRATIF PRÉSENT



L'impératif présent :

Il s'emploie le plus souvent pour exprimer :

- un **ordre** ⇔ *Sortez de cette voiture !*
- un **conseil** ⇔ *Couvrez-vous, il fait froid.*

C₉

L'EMPLOI DU CONDITIONNEL PRÉSENT

Explication :

Le présent du conditionnel s'emploie :

- Pour exprimer un fait qui dépend d'une condition :
Si je gagnais au loto, j'achèterais un vélo.
Condition verbe au conditionnel
- Pour demander quelque chose **poliment** :
Voudriez-vous m'ouvrir, s'il vous plaît ?
- Pour donner une information **sous réserve** (incertaine) :
*Les spéléologues **seraient** sains et saufs.* (si ce qu'on nous a dit est bien exact.)



Correspondance des temps dans un phrase conditionnelle :

Si la condition est exprimée		alors le verbe de la principale est :
au présent de l'indicatif <i>Si tu viens me voir,</i>	➔	au futur de l'indicatif <i>je te montrerai mes photos.</i>
à l'imparfait de l'indicatif <i>Si tu venais me voir,</i>	➔	au présent du conditionnel <i>je te montrerais mes photos.</i>